

MAROC

Le Mur a sécurisé totalement le Sahara

Le 14 mai, le roi Hassan II a affirmé, dans un ordre du jour adressé à son armée, qui fêtait le 31^{ème} anniversaire de sa création, que le 6^{ème} Mur de défense qui venait d'être réalisé au Sahara occidental sécurisait totalement ce territoire "et ceux de nos sujets qui y vivent paisiblement". Le souverain, également chef suprême des forces armées royales, a déclaré cependant à ses officiers et soldats que, quelle que soit son importance stratégique, ce Mur "ne serait rien sans votre détermination à repousser tous les assauts (du Polisario), à vous opposer à toutes incursions et à défendre en toutes circonstances notre intégrité territoriale et notre unité nationale". "L'abnégation et l'esprit de sacrifice avec lesquels vous menez vos combats font la fierté de notre peuple et serviront de leçon de patriotisme aux générations à venir", a ajouté le roi dans son ordre du jour, en mettant l'accent sur les faits d'armes réalisés par l'armée, aussi bien au Maroc pour la défense de l'intégrité territoriale qu'en Afrique (Zaïre) et au Moyen-Orient (guerre israélo-arabe) "pour défendre la légalité, la légitimité et la liberté".

Avec un déplacement en pleine charge de 15,14 tonnes (déplacement léger : 12,3 tonnes), son tirant d'eau est de 1,20 m. L'Arcor 46^e emporte 1 770 litres de gas oil et 200 litres d'eau douce.

La propulsion comprend deux lignes d'arbre et deux moteurs Diesel turbocompressés UniDiesel UDV8M5 de 560 ch de puissance à 2 500 tours mn. Elle permet une vitesse maximum intermittente de 33 noeuds (vitesse maximum continue à pleine charge : 30 noeuds) et une autonomie de 300 milles nautiques à 20 noeuds.

De son côté, l'électronique de bord est constituée d'un radar Furuno de type 701, d'un sondeur-enregistreur Simrad 405, d'un loch électromagnétique Ben et de deux VHF Sailor RT-146.

Ces petits patrouilleurs ont une construction et des aménagements intérieurs particulièrement soignés pour un équipage de 6 hommes et disposent de 4 couchettes. L'armement comprend, installées en proue et sur la passerelle supérieure, deux mitrailleuses lourdes de 12,7 mm Browning M2-HB.

La société Constructions Navales d'Aquitaine confirme par ce nouveau succès la notoriété acquise par ses bateaux de service Arcor employés dans de très nombreux pays tels, pour l'A-

rique, l'Algérie, le Congo, Djibouti, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie, le Zaïre et la Zambie.

● A l'occasion du 31^{ème} anniversaire de la création des FAR, le général Driss Benaïssa Faqir, inspecteur général, a adressé au roi Hassan II, chef suprême et chef d'état-major général des FAR, un message de fidélité et de loyalisme au nom de l'ensemble des officiers, sous-officiers et hommes de troupes de l'état-major général des FAR.

● Le peuple marocain a célébré le 14 mai le trente et unième anniversaire de la création des forces armées royales.

● Le HMS Cottesmore, unité de la marine royale britannique a effectué une visite d'amitié au port de Tanger le 16 mai.

Echange de prisonniers

Le 25 mai, un échange de prisonniers militaires algériens et marocains s'est déroulé en début d'après-midi à Zouj Bghal, poste-frontière situé à mi-chemin entre la ville marocaine d'Oujda et la localité algérienne d'Akid Loutfi, a-t-on appris de source sûre à Rabat. L'opération, commencée, selon les mêmes sources, avec un retard d'une heure et 40 minutes sur l'horaire convenu entre les deux parties, a été supervisée du côté marocain par un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur et a duré près de deux heures. Cette opération a permis la libération de 102 militaires algériens capturés par l'armée le 29 janvier 1976 à Amgala, au Sahara occidental, alors qu'ils combattaient, selon Rabat, dans les rangs du front Polisario. Parmi ces militaires figuraient un lieutenant, Achour Mohamed, deux aspirants, Houich Mohamed et Bécha Nourredine, deux élèves sous-officiers, six sergents et douze caporaux.

Les prisonniers algériens, qui recevaient périodiquement la visite de délégués du CICR, ont été transportés par avion de Rabat à Oujda. Ils ont été ensuite conduits en autocar au poste frontalier de Zouj Bghal où ils ont été remis aux autorités algériennes, indiquait-on de même source à Rabat.

De même source, on affirmait ignorer encore le nombre précis des militaires marocains remis aux responsables chérifiens. Alger avait avancé le chiffre de 150 militaires marocains faits prisonniers ces dernières années en Algérie pour avoir violé les frontières de ce pays.

● L'échange de prisonniers militaires entre le Maroc et l'Algérie a porté sur 102 prisonniers algériens contre 150 marocains, confirmait-on officiellement le 25 mai au soir à Rabat. Selon l'agence MAP, cet échange a été précédé par la vérification de l'identité des soldats marocains et algériens par une commission mixte composée des délégués des croissants rouges marocains et algériens, de quelques officiers supérieurs des forces armées royales et du consul général d'Algérie à Oujda. A l'issue de cette opération de vérification d'identité, le gouverneur d'Oujda (Maroc), M. Mohamed Boufous, et celui de Tlemcen (Algérie), M. Moukhtar Henni, ont procédé à l'échange de documents portant les noms et grades des prisonniers.

● La marine royale devait organiser un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers.

● La marine royale devait organiser un concours pour le recrutement d'élèves-officiers.

● Le collège de l'académie royale militaire devait organiser un concours à l'intention des élèves masculins admis en 5^e AS Sciences et désireux de faire une carrière d'officier, après l'obtention du baccalauréat Sciences expérimentales.

● L'académie royale militaire devait organiser un concours à l'intention des jeunes Marocains désireux de faire une carrière d'officier dans les forces armées royales ou les forces auxiliaires.

● Les forces royales air devaient organiser les 20 et 21 juin 1987 un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers spécialistes masculins et féminins pour être formés dans les branches suivantes : Equipement électronique, radio-radar, bâtiments, mécanicien d'avion, sécurité, technique générale, armement, photo, santé, contrôle et surveillance de la circulation aérienne, météorologie, traitement de l'information, secrétariat, gestion etc....

● Les Espagnols sont de plus en plus opposés à l'idée de défendre par les armes Ceuta et Melilla, a révélé un sondage publié par le quotidien catholique espagnol Ya le 17 mai. 49 % des Espagnols sont hostiles à cette idée alors que 40 % d'entre eux y sont favorables et 11 % sans opinion, selon cette enquête réalisée par l'institut Gallup en février et mars auprès de 1 021 personnes. Lors du dernier sondage sur Ceuta et Melilla, en 1985, 45 % des Espagnols étaient favorables à l'idée de défendre les deux villes par les armes et 45 % hostiles (10 % sans opinion).

Néanmoins, interrogés pour savoir s'il fallait céder ou non Ceuta et Melilla au Maroc, sans évoquer un éventuel usage des armes, 54 % des Espagnols pensent qu'il ne faudrait pas céder les deux présides et 20 % qu'il faudrait les céder (26 % sans opinion).



Soldats marocains mettant en batterie un fusil mitrailleur sur un tronçon du 6^{ème} Mur édifié récemment

Bateaux pour les douanes

Depuis la fin du mois de mai dernier, les douanes marocaines disposent de six vedettes rapides de surveillance côtière de type Arcor 46^e.

Fabriqués dans les installations modernes de la société française Constructions Navales d'Aquitaine, qui occupent 15 000 m² sur un site de 45 000 m² à La Teste près de Bordeaux, ces bateaux, construits en CVR sous les normes Véritas, font partie d'une commande de 18 unités passée en 1984 et confirmée en septembre 1986 pour un montant de 46 millions de francs français.

Livrables à Casablanca par groupe de 3 chaque bimestre à partir d'avril 1987, ils vont être affectés à la zone côtière méditerranéenne entre Tanger et la frontière algérienne.

L'Arcor 46^e mesure, hors tout, 14,50 m de longueur, 4,00 m de largeur et 2,12 m de creux au milieu.



Deux des six vedettes rapides de surveillance Arcor 46^e livrées récemment au Maroc pour le service de surveillance douanière côtière

RASD

Bilan

Le ministère de l'Information a communiqué le 29 mai : "Pas moins de 147 opérations menées au cours du mois de mai 1987, tel est le bilan de l'action... de l'ALPS contre les troupes (marocaines). Ces différentes opérations, allant de l'attaque au harcèlement, souvent à l'arme lourde, contre les bases, les points d'appui et les sonnettes qui composent le dispositif ennemi, n'ont pratiquement épargné aucune partie de la ligne marocaine de défense. Elles eurent lieu, avec plus d'intensité, particulièrement dans les régions de : Bouhenda, El Mesmar, Goueriet En Nar, Ejreidyene, Leckhcheibi, El Moulousi, Benkara, Lefreirian, Khangat Houria, Fedret Ejdari, Diret, Greir El Kercha, Fedret Benzaka, Rouss Ben Amara, Guelb Edhlim et Oum Edeguin. Les pertes ennemies comprennent une importante quantité d'armement, lourd et léger, et de matériels divers détruits ou incendiés. De très nombreux éléments ennemis ont été tués, dont deux capitaines, trois lieutenants et plusieurs sous-officiers. Autant d'autres, au moins, ont été blessés. Le rythme intensif des opérations et l'ampleur des dégâts sur les plans moral, humain et matériel subis par l'ennemi attestent du développement continu de l'offensive de l'ALPS poursuivie dans le cadre de la stratégie de la guerre d'usure contre les forces marocaines..."

● M. Hakim, ministre de l'Information, a déclaré que les combattants avaient fait cette année **plus de 200 prisonniers marocains** et saisi d'importantes quantités d'armements.

● **Le conflit entre le front Polisario et le Maroc au Sahara Occidental ne peut avoir d'issue militaire** et doit être résolu par une négociation pacifique, a souligné M. Mohamed Sidati, membre du bureau politique et responsable du mouvement sahraoui pour l'Europe, le 13 mai. Au cours d'une conférence de presse, M. Sidati a toutefois ajouté : "Le peuple sahraoui est décidé à continuer son combat" contre les troupes marocaines et il ne s'était jamais senti "si confiant et si fort en ce moment de son histoire". Par ailleurs, il a dénoncé la décision des autorités marocaines de construire un 6^{ème} Mur de défense au Sahara occidental. En ce qui concerne l'aide de la Libye au Polisario, M. Sidati a indiqué qu'elle avait été interrompue depuis 1983.

● Le ministère de l'Information a communiqué le 21 mai : "Intensifiant son action sur tout le front des lignes défensives de l'ennemi, l'Armée de libération populaire sahraouie a attaqué le 16 mai 1987 les positions des forces marocaines... à l'Est de **Gleib Tayr Blal**. Après 1h15 minutes de combats acharnés, les forces ... marocaines ont été contraintes de céder, abandonnant une mitrailleuse lourde de 14,5 mm, un canon de 106 mmSR, une mitrailleuse de 12,7 mm, un canon de 75 mm, un mortier de 81 mm et un dépôt de munitions. Nos combattants, qui ont occupé une des positions de l'ennemi, ont saisi une mitrailleuse de

12,7 mm, deux pièces RBK, des roquettes RPG-7 et une importante quantité de munitions et de documents militaires importants. L'ennemi a opéré une contre-attaque, mais sans succès. Les contre-attaquants sont tombés dans un champ de mines placées par nos combattants où ils ont subi de nombreux dégâts matériels et humains. Une autre mine placée par nos combattants, au Nord de Medinet Rekiz, a entraîné le 12 mai la destruction d'un véhicule ennemi et la mort de ses occupants".

● Le ministère de l'Information a communiqué le 28 mai : "**Dans le cadre de la guerre d'usure**, l'Armée de libération populaire sahraouie multiplie les harcèlements et attaques contre les forces... marocaines retranchées derrière leurs lignes de défense. Ainsi, au cours de la période allant du 12 au 25 mai 1987, l'ALPS a mené 37 attaques et bombardements le long et à l'intérieur du dispositif de défense marocain dans les secteurs de Mahbès, Farsia, Haouza, Amgala, Oum Drega, Aousserd et Tichla. Au cours de ces actions dont la durée a varié entre 10 et 60 minutes, les forces marocaines ont subi des pertes substantielles en hommes et en matériel".

● Le ministère de l'Information a communiqué le 1^{er} juin : "Nos ... combattants poursuivent avec succès leurs **attaques** contre les forces ... marocaines à l'intérieur et tout au long du dispositif de défense de celles-ci. Dans ce cadre, une unité de l'ALPS a mené le 31 mai 1987 une opération contre 3 bases ennemies à Ejbeilatt Elkhedhr dans la région de Guelta Zemmour. L'opération, qui a duré une heure environ et durant laquelle l'une des bases attaquées a été investie et occupée, s'est soldée par 25 soldats marocains tués et autant de blessés, la destruction complète d'une base et de toute les positions qui la composaient, la destruction de 5 mitrailleuses dont trois MAG et deux de 12,7 mm, d'un canon de 105 mm et d'un mortier de 81 mm.

Ont été récupérés : 2 mitrailleuses MAG, 3 affûts de mitrailleuses MAG, 1 lance-missiles RPG-7, 1 appareil de pointage de RPG-7, 2 fusils FAL et une grande quantité de munitions et de documents.

D'autre part, deux soldats marocains dont un sous-officier ont été faits prisonniers..."

ALGERIE

Libération de prisonniers de guerre

La décision de l'Algérie et du Maroc de libérer au total environ 250 de leurs prisonniers de guerre respectifs est le premier signe d'une volonté commune de poursuivre le dialogue réamorcé au début du mois de mai.

L'annonce des libérations a été faite le 23 mai au soir, à quelques heures d'intervalle, d'abord à Alger, puis à Rabat, où l'on ne précisait toutefois pas le lieu ni la date où il serait procédé à l'échange des prisonniers. Pour Alger, la décision a été prise à l'occasion de la Nuit du Destin, 27^{ème} jour du mois musulman du Ramadan, qui "évoque les valeurs divines de frater-

rité et de compassion". A Rabat, les autorités ont invoqué "l'esprit de solidarité islamique et maghrébine en cette fin du mois sacré du Ramadan et à la veille de la fête musulmane de l'Aid El Fitr". Les autorités algériennes ont alors annoncé la prochaine libération d'environ 150 soldats marocains, capturés "ces dernières années à la suite de violations des frontières". Le gouvernement marocain paraît de son côté de 102 militaires algériens, faits prisonniers le 29 janvier 1976 à Amgala, "sur le territoire du Sahara occidental". L'APS a souligné que la décision marocaine faisait suite à la décision prise quelques heures plus tôt par l'Algérie de libérer quelque 150 soldats marocains, faits prisonniers "à la suite de violations des frontières" de l'Algérie, depuis le début du conflit du Sahara occidental. L'agence indiquait que les militaires algériens faits prisonniers par le Maroc "effectuaient une mission humanitaire au profit des populations sahraouies en détresse fuyant devant la progression des troupes marocaines".

● Le 25 mai, la télévision a diffusé peu avant minuit des **images de la libération de 102 militaires algériens et 150 soldats marocains**, intervenue dans l'après-midi au passage frontalier entre Oujda (Maroc) et Maghnia (Algérie), près du village d'Akid Louf. Les soldats marocains, pour la plupart âgés, vêtus de complets d'été gris neufs, ont été amenés sur les lieux de l'échange à bord d'un bus d'une société d'Etat. Deux d'entre eux, interrogés par la télévision, qui a consacré un reportage de quatre minutes à l'événement, ont exprimé leur très grande joie à la suite de cette décision et l'un d'entre eux a formulé le voeu que l'opération se renouvelle pour "tous les autres frères".

Les militaires algériens, vêtus de survêtements colorés et portant des casquettes, ont été également amenés par bus. Beaucoup plus jeunes que les Marocains, ils arboraient des mines satisfaites. Une centaine de parents des prisonniers étaient venus les attendre et des youyous ont fusé aussitôt qu'ils sont descendus des bus. Auparavant, le wali de Tlemcen et le gouverneur d'Oujda avaient signé les documents relatifs aux listes des prisonniers libérés sur le lieu même de l'échange où flottaient les drapeaux algérien et marocain. Les croissants rouges algérien et marocain ont été associés à cette opération et de nombreux militaires algériens ainsi que des gendarmes se trouvaient sur les lieux de l'échange.

Le chroniqueur de la télévision a déclaré que les autorités marocaines avaient décidé de libérer les 102 militaires algériens par mesure de réciprocité à la suite de la mesure algérienne. Les soldats marocains ont été capturés à la suite de "violations de la frontière algérienne ces dernières années", selon Alger. Seul, un de ces incidents, survenu le 15 juin 1985, avait été rendu public. Il avait fait deux morts, deux blessés et 31 prisonniers dans les rangs marocains. Les militaires algériens avaient été capturés le 29 janvier 1976 dans la région d'Amgala, au Sahara occidental, alors qu'ils menaient, selon des sources officielles, une "mission

humanitaire au profit des populations sahraouies en détresse fuyant devant la progression des troupes marocaines", au début du conflit sahraoui.

TUNISIE

Manoeuvres des armées

Le 12 mai, le président Habib Bourguiba a assisté dans la région de Bouficha, à 100 kilomètres au Sud de Tunis, à la dernière journée des manoeuvres des trois armées, auxquelles ont participé depuis le 10 quelque 6 000 soldats. Le président, entouré à la tribune donnant sur le champ des opérations par M. Slahedine Baly, ministre de la Défense, et plusieurs membres du gouvernement, a notamment écouté un exposé présenté par des officiers supérieurs sur les caractéristiques des équipements militaires utilisés dans ces manoeuvres, notamment des chars M-60 et des avions F-5. Outre les trois armées, des unités de la sécurité intérieure et des officiers de réserve ont participé à cette action militaire combinée et coordonnée destinée, selon M. Baly, à "initier les unités armées et de sécurité à opérer sous un commandement unifié et à s'exercer à une complémentarité efficace pour l'amélioration des méthodes de préparation et de formation militai-



M. Slahedine Baly

Les forces armées comptent plus de 35 000 soldats dont 26 000 conscrits dans l'armée de terre. L'effectif des forces para-militaires atteint plus de 11 000 hommes, selon des chiffres donnés en 1986 par des publications étrangères spécialisées.

● La mort dans la nuit du 8 au 9 mai d'un jeune enseignant de Gafour, à 120 kilomètres à l'Ouest de Tunis, où il était détenu par la police, selon sa famille, a jeté l'émoi dans cette